Table ronde - Mariage : l'Église doit-elle entrer en dissidence ?

Espace Georges-Bernanos - Fondation de Service Politique

Mercredi 29 avril

Paris Espace Bernanos, 19h-20h30

Mariage : l'Église doit-elle entrer en dissidence ?

La primauté du mariage civil sur le mariage religieux a-t-elle encore un sens si les projets de contrat d'union civile ouvert aux personnes de même sexe entrent dans le champ de la loi ? En donnant satisfaction à une minorité, le législateur pourrait provoquer un large courant de désobéissance civile. Une solution : la reconnaissance civile du mariage religieux, en vigueur dans une dizaine de pays de l'Union européenne.

Auditorium de l'Espace Georges-Bernanos

Paroisse catholique Saint-Louis d'Antin

4. rue du Havre - Paris IXe

Avec la participation de :

- **François de Lacoste Lareymondie**, vice-président de la Fondation de Service politique, auteur de Une idée laïque : la reconnaissance civile du mariage religieux , *Liberté politique* n° 41, été 2008
- Thierry Boutet, auteur de l'Engagement des chrétiens en politique (Privat, 2007)

Entrée payante 0,00 €Non